

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE D'EXPLOITATION DE CARRIERES ET  
MATERIAUX D'AFRIQUE » en abrégé « SECMA »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA GOLF IMMEUBLE  
SENEGAL APT 83 NON LOIN DU CASINO DE LA GOLF, Lot  
0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 21/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE D'EXPLOITATION DE  
CARRIERES ET MATERIAUX D'AFRIQUE » en abrégé «  
SECMA »

Objet : - Exploitation de carrière de sable  
Import-Export de tous matériels en vue de  
l'exploitation minière ; Recherche et exploitation minière  
;  
- La participation de la société directement ou  
indirectement dans toutes sociétés créées ou à créer  
- L'acquisition, la mise en valeur,  
l'administration, l'exploitation, l'aménagement, la  
location, la commercialisation en totalité ou par  
morcellement et l'échange de tous terrains et immeubles  
- Transport public de marchandises par voie d'  
eau intérieure,  
- Transport public de marchandises par voie  
routière,  
- Fabrication de bateaux de dragage et de  
transport par voie d'eau intérieure de 1500 tonnes au  
maximum,  
- Dragage des voies d'eau intérieure, remblayage  
- Travaux maritimes (creuser pour passage de  
bateaux), Exploitation de carrières de gravier et de sable.  
- Le dragage, la location de drague avec  
techniciens, le remblayage  
- L'avitaillement maritime ; la pêche sous toutes  
ses formes ;

- La vente de poissons et autres produits alimentaires ; La commercialisation, l'importation,  
- Le commerce général ;  
- L'exportation de fournitures, d'articles et de matériels de pêche ;

La commercialisation en tous pays de toutes matières premières et de produits provenant de la société ;

- La construction métallique ; la fabrication de meubles ; l'ébénisterie ; la menuiserie  
- Fabrication autoporteuse  
- Fabrication de dragues.  
- Exploitation de mines d'or.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA GOLF IMMEUBLE SENEGAL APT 83 NON LOIN DU CASINO DE LA GOLF, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M FOLQUET MAURICE MARTIN (GÉRANT), M DA SILVEIRA REGIS HERVE JEAN JACQUES THEOPHILE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06374 du 12/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Pour Avis

Le CEPICI

